

REUNION DE LA COMITE SYNDICAL

28 mars 2007

Membres du Comité : 442

**Membres présents à la réunion
du 13 mars : 35**

Présents ce jour : 130

La loi du 7 décembre 2006

- ✚ Le département reconnu comme le niveau minimum optimal d'exercice du pouvoir concédant.
- ✚ L'investissement en éclairage public est une compétence transférable; la commune conserve la propriété des ouvrages et le fonctionnement. Le transfert de compétence reviendrait aux pratiques antérieures.

Le regroupement des autorités concédantes

- ✚ Le SIED 70 a entrepris une démarche auprès des villes de Vesoul et Gray.**
- ✚ Dans les prochains jours, une lettre sera adressée à l'ensemble des communes qui détiennent le pouvoir concédant du service public d'électricité et de gaz.**
- ✚ Le préfet engagera une procédure à partir de décembre 2007. D'ici là, le SIED 70 essaiera de convaincre les non adhérents des avantages que l'ensemble de la population de notre département en tirerait.**

Les suites de la loi du 7 décembre 2006

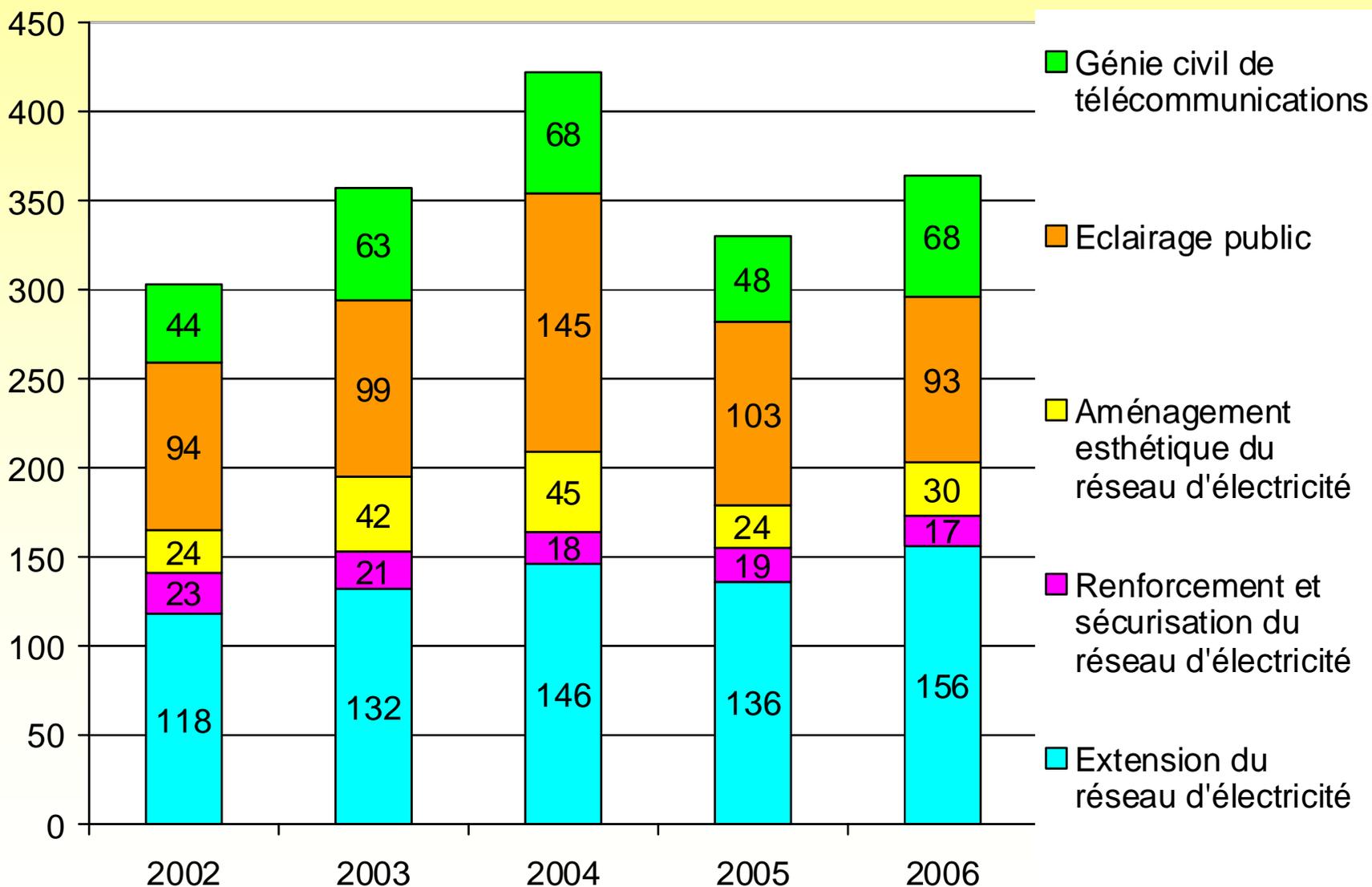
- ✚ Alors que la partie de cette loi sur les tarifs réglementés avait été annulée par le conseil constitutionnel;
- ✚ la récente loi sur le droit au logement, permettra aux petits consommateurs de bénéficier de tarifs réglementés d'électricité, y compris en cas de déménagement ou emménagement sur un site existant ou sur un nouveau site, jusqu'au 1^{er} juillet 2010.

Financement des travaux d'électrification rurale

- ✚ Sur les 48 dossiers déjà transmis à la DSTT, les mesures adoptées réduisent de 6,7% les aides du Facé et augmentent de 22% les contributions demandées par le syndicat.
- ✚ Les renforcements en souterrain et les extensions souterraines de moins de 168 m (266 m en aérien) pour l'électrification de résidences secondaires, sont mieux aidés (+55%).
- ✚ Les petits dossiers (< 37 000 €TTC) relevant de la tranche C du Facé voient la subvention augmenter de 69% en zone A et 154% en zone B.

Résultats de 2006

Les travaux traditionnels



Des prestations à :

- + Dampierre-Sur-Linotte
- + Haut-du-Them-et-Château-Lambert
- + Navenne
- + Sainte-Marie-En-Chanois
- + Loulans-Verchamp
- + Breuchotte avec mise en service de la chaufferie en octobre 2006

Budget principal : CA 2006

Fonctionnement :

+ dépenses :	592 904,76 €
+ recettes :	2 622 408,69 €

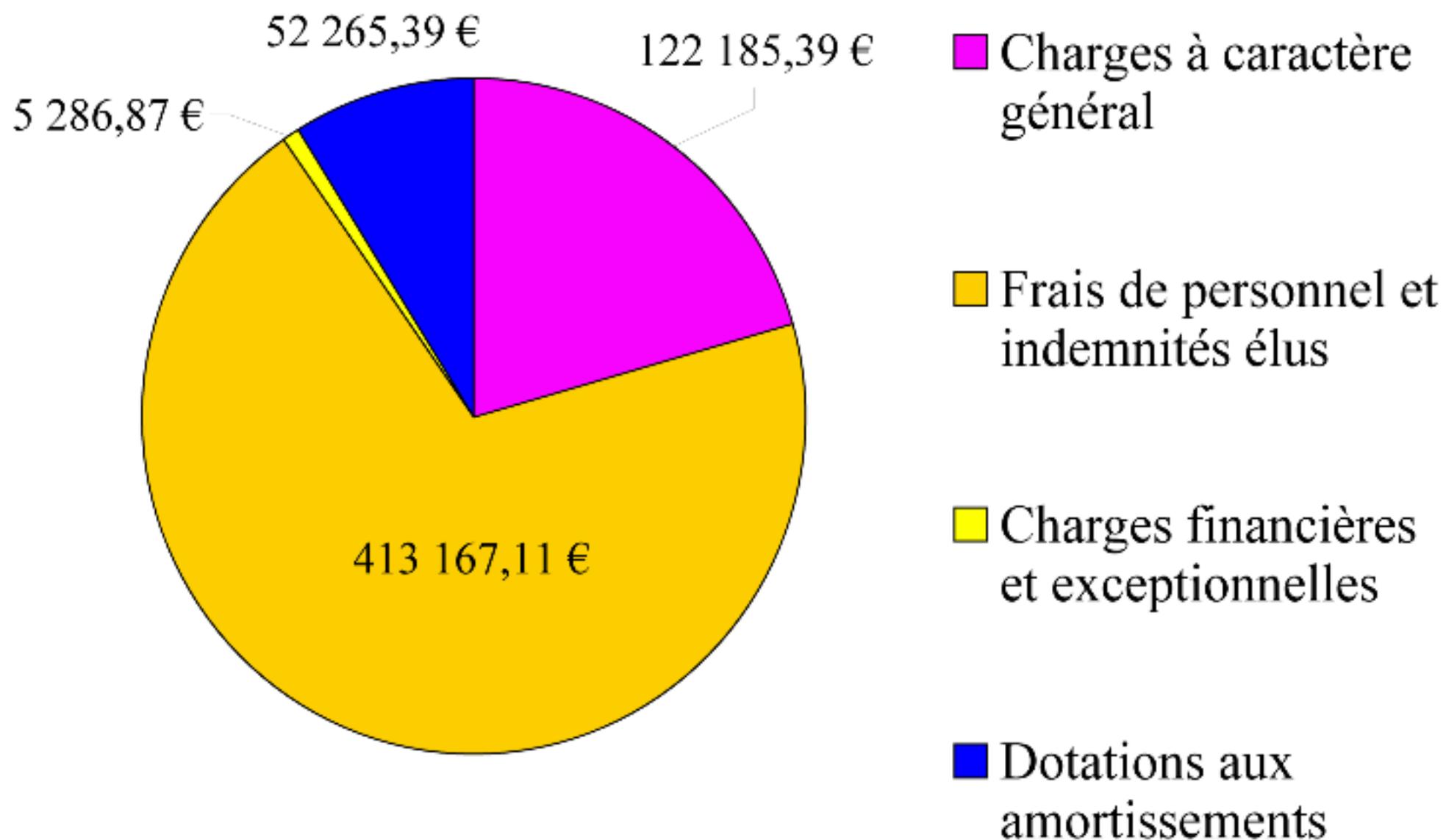
Investissement :

+ dépenses :	9 247 994,65 €
+ recettes :	7 358 242,42 €

Besoin en investissement : 1 889 752,23 €

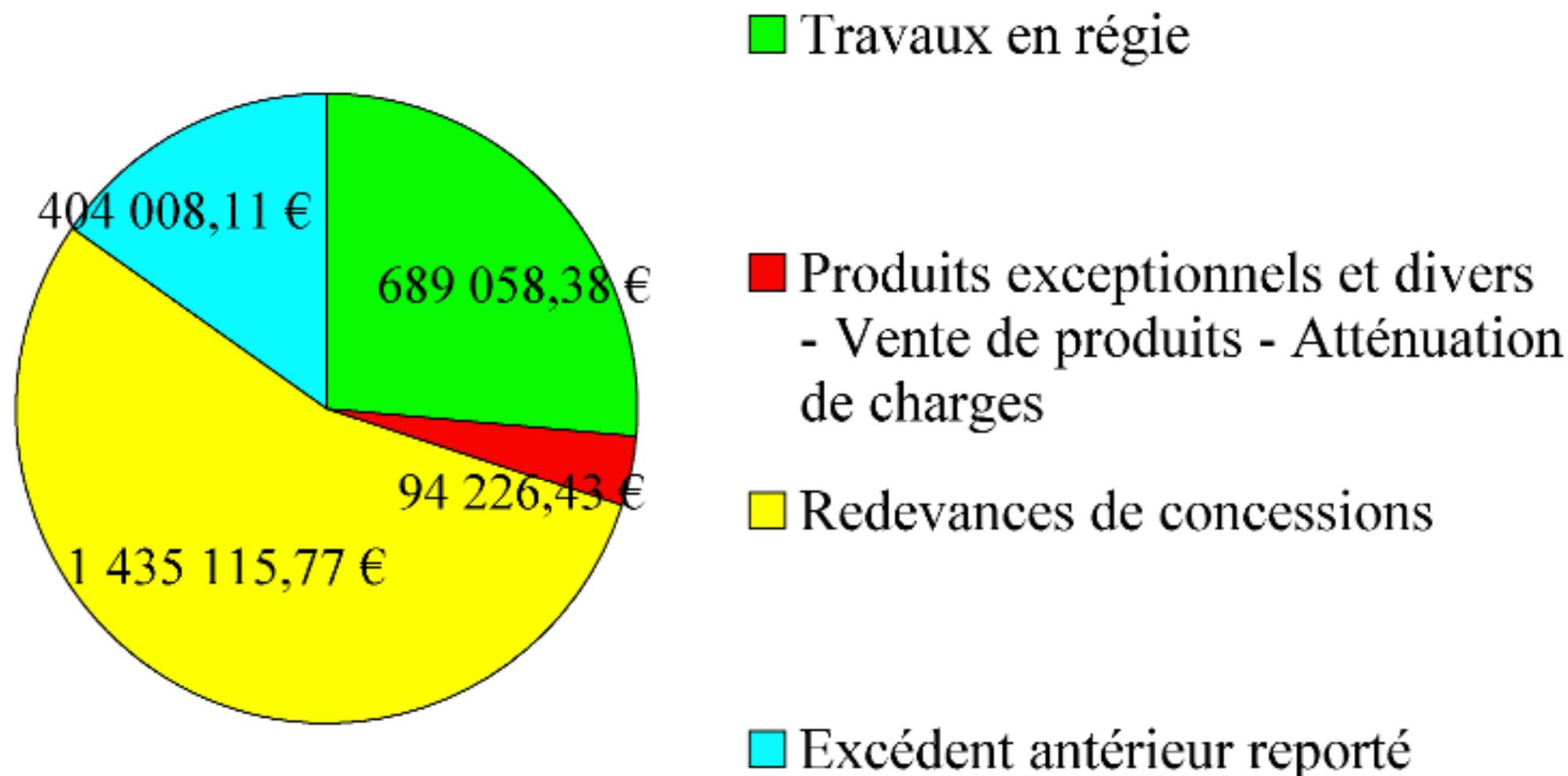
Excédent : 139 751,70 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 592 904,76 €



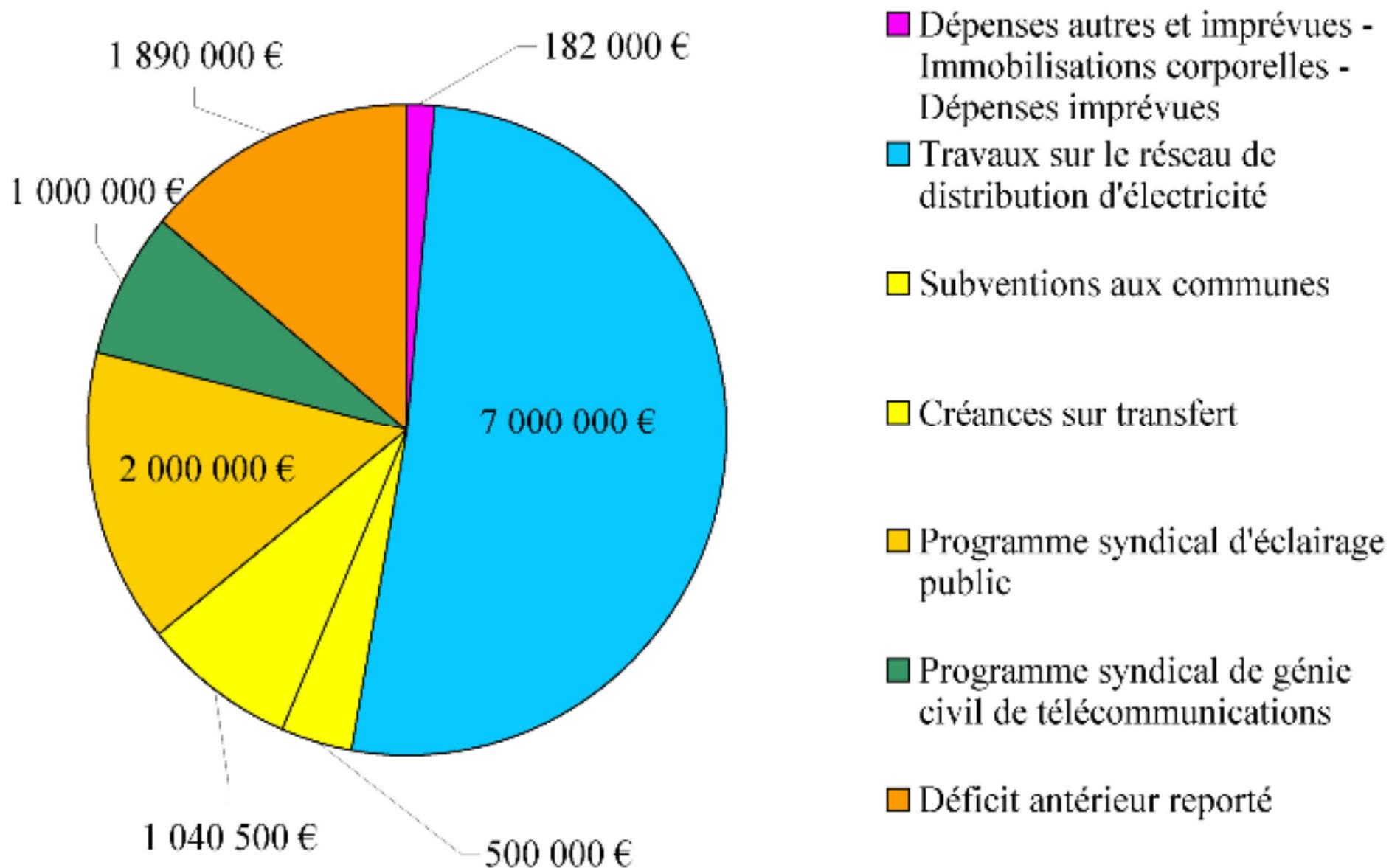
BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2006

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 622 408,69 €



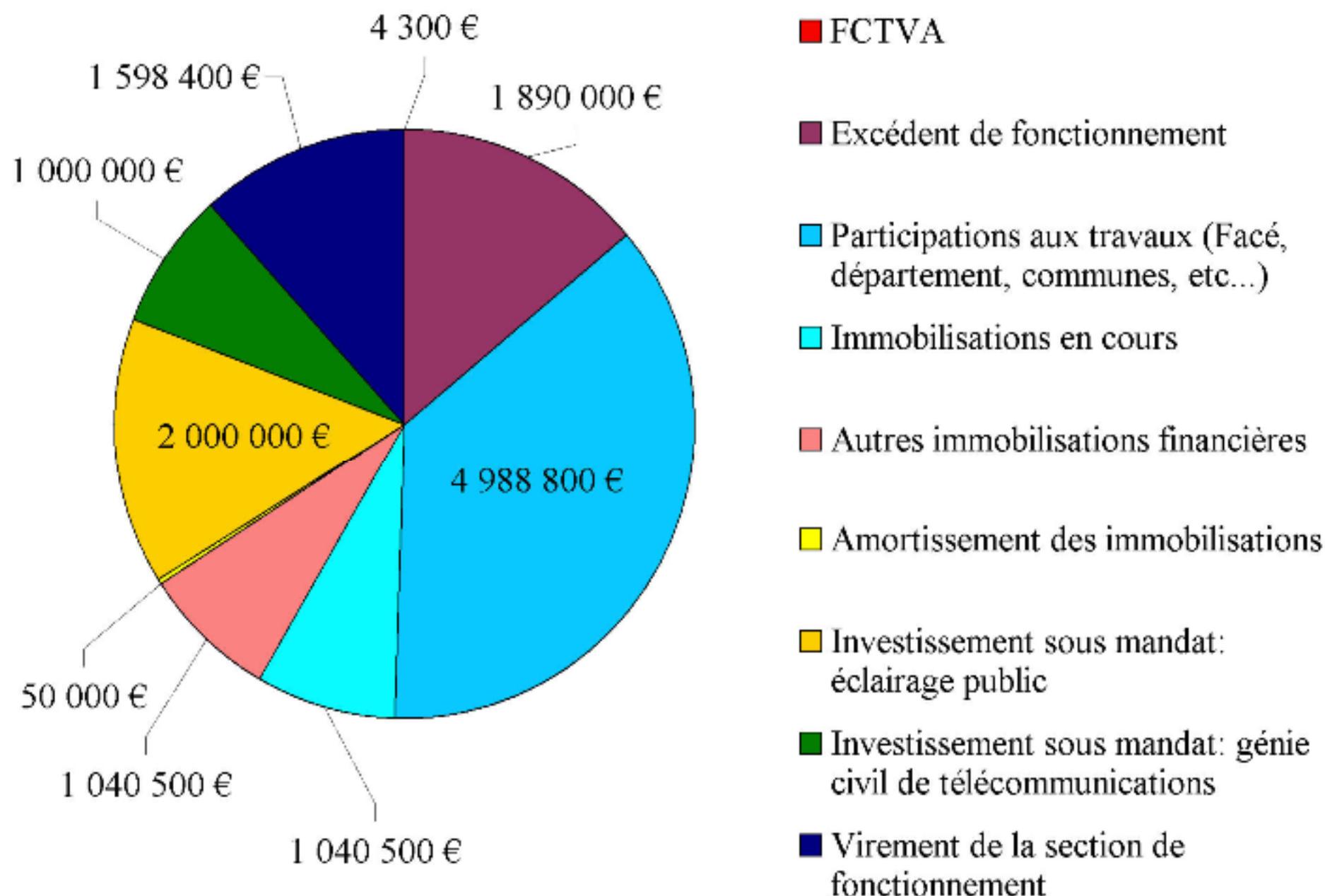
BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2006

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 13 612 500 €



BUDGET PRIMITIF 2007 : PRESENTATION PAR NATURE

RECETTES D'INVESTISSEMENT: 13 612 500 €



BUDGET PRIMITIF 2007 : PRESENTATION PAR NATURE

Affectation des résultats

Besoin en investissement : 1 889 752,23 €

Excédent de
fonctionnement : 139 751,70 €

Rappels : 2 budgets en 2006

Conseil : suite à la convention avec le Conseil général et l'ADEME – M14

Prestations de services : le SIED 70 intervient à la demande des maîtres d'ouvrage comme conducteur d'opérations ou mandataire – M4 assujetti à la TVA

Budgets annexes EnR 2006 cumulés

Fonctionnement – exploitation :

⊕ dépenses :	73 237,63 €
⊖ recettes :	124 570,76 €
⊕ Excédent :	51 333,16 €

Investissement :

⊕ dépenses :	32 741,58 €
⊖ recettes :	35 250,76 €
⊕ Excédent :	2 509,18 €

<u>Excédent total :</u>	53 842,34 €
-------------------------	-------------

■ Une création nécessaire au montage du dossier de Scey-sur-Saône

■ Une régie à simple autonomie financière où les décisions relèvent des seules compétences du Comité ou, par délégation, du Bureau et du Président

-
- ✚ **Le comité doit élire un conseil d'exploitation de 5 membres. Le Bureau propose comme membres: René BRET, Maurice VERDER, Raymond BILQUEZ, Jacques ABRY et Robert MAGNET.**
 - ✚ **Le conseil d'exploitation doit ensuite élire le Président et le vice-Président.**
 - ✚ **Le comité doit ensuite désigner le Directeur sur proposition du Président**

Budget principal

Fonctionnement :

⊕ dépenses : 2 320 500 €

⊖ recettes : 2 713 600 €

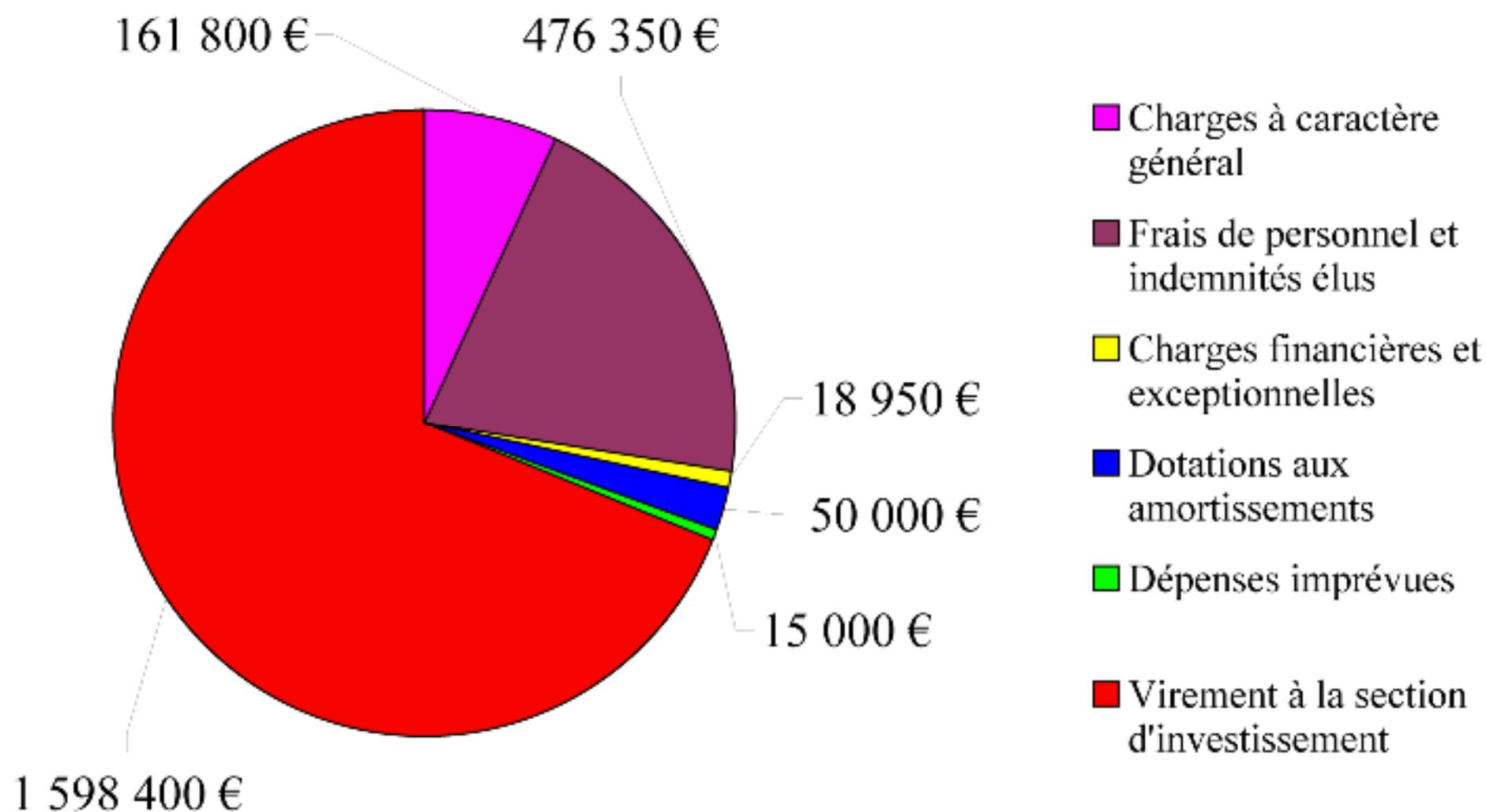
Investissement :

⊕ dépenses : 13 612 500 €

⊖ recettes : 13 612 500 €

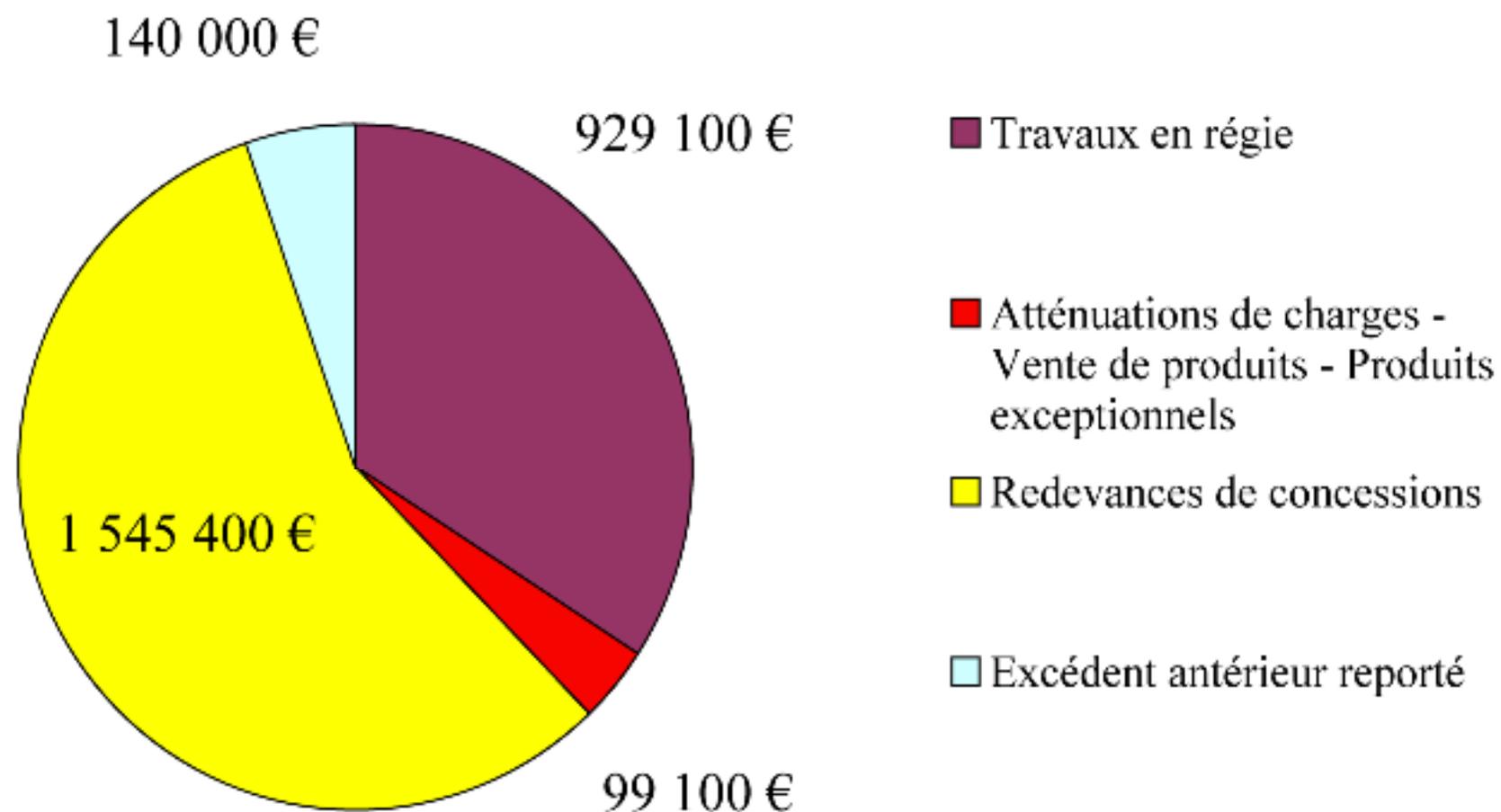
Prévision d'excédent : 393 100 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 2 320 500 €



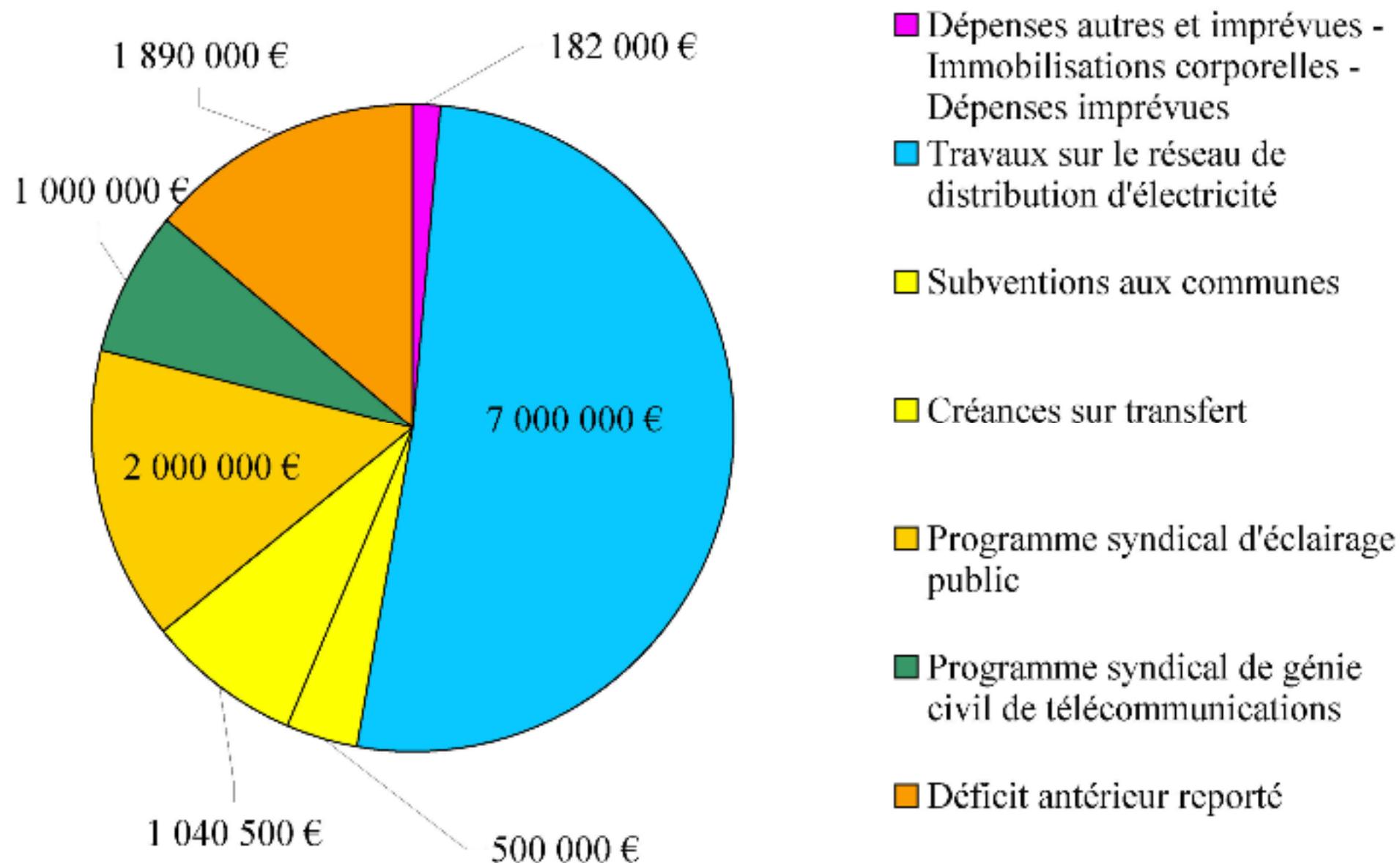
BUDGET PRIMITIF 2007 : PRESENTATION PAR NATURE

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 713 600 €



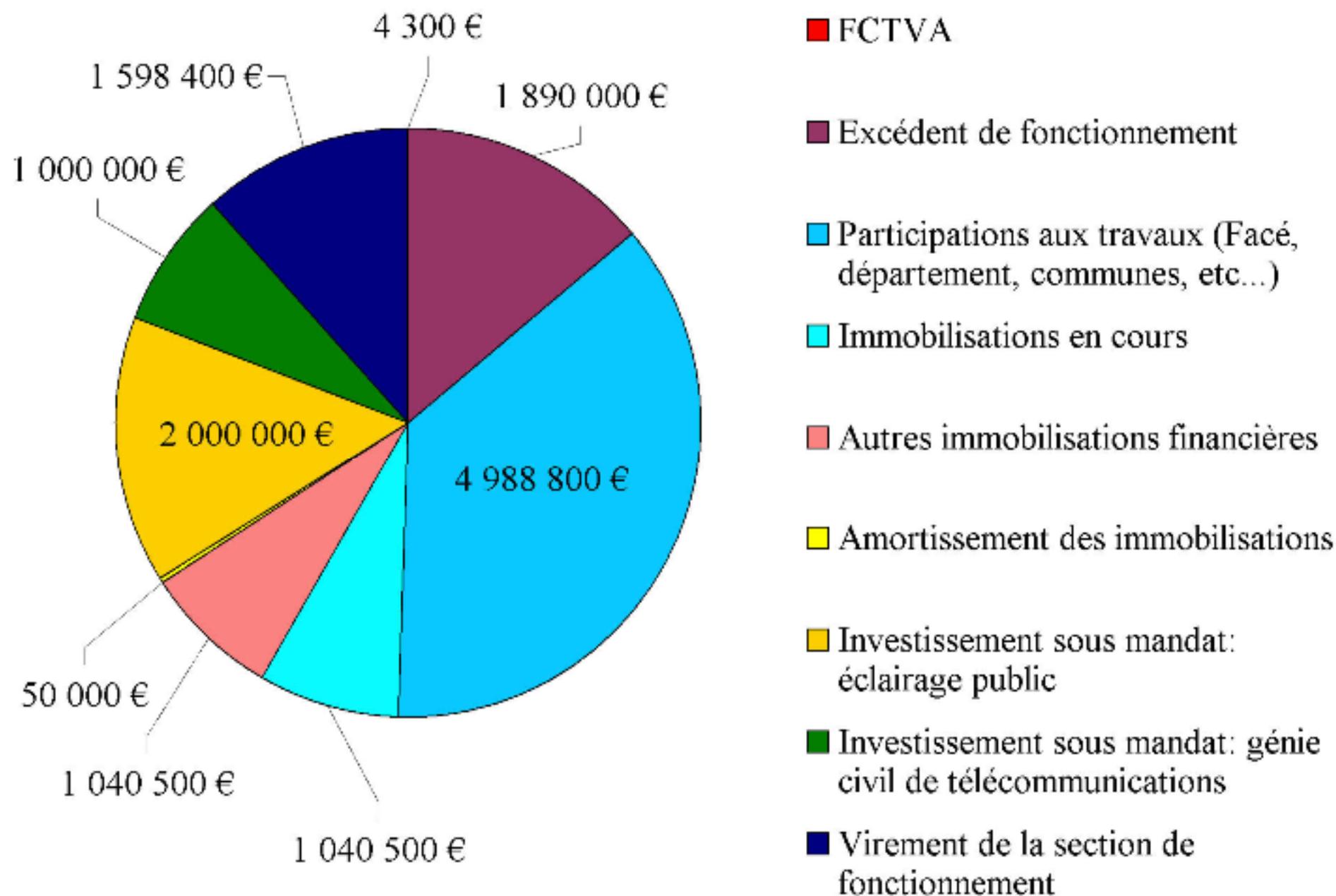
BUDGET PRIMITIF 2007 : PRESENTATION PAR NATURE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT: 13 612 500 €



BUDGET PRIMITIF 2007 : PRESENTATION PAR NATURE

RECETTES D'INVESTISSEMENT: 13 612 500 €



BUDGET PRIMITIF 2007 : PRESENTATION PAR NATURE

Fonctionnement :

⊕ dépenses :	31 600 €
⊖ recettes :	83 250 €

Investissement :

⊕ dépenses :	0 €
⊖ recettes :	5 200 €

Prévision d'excédent : 57 450 €



BP 2007 Enr « prestations de services » M4

Exploitation :

⊕ dépenses :	41 700 €
⊖ recettes :	41 700 €

Investissement :

⊕ dépenses :	28 500 €
⊖ recettes :	28 500 €

Exploitation :

+ dépenses : 7 500 €

+ recettes : 7 500 €

Investissement :

+ dépenses : 157 500 €

+ recettes : 157 500 €